

Pourquoi écrire en francoprovençal ?

Pierre Grasset
 Président de l’Institut de la Langue savoyarde
 461 route du Château
 73230 Barby
 tél : 04 79 72 93 40

Lorsque nous écrivons, c'est généralement en français que nous le faisons, parce que nous sommes Français et que nous sommes en France. Pourquoi écrire en francoprovençal ? Parce que nous sommes, Francoprovençaux en Francoprovençal !

Oui, mais voilà, plus personne ou presque, n'écrit en francoprovençal ! Le francoprovençal existe depuis des siècles. De nombreuses œuvres ont été écrites dans cette langue, mais de nos jours, elle ne se parle presque plus et s'écrit encore moins !

C'est pourtant une langue originale, reconnue comme telle, au moins depuis qu'en 1873, le linguiste Graziadio Isaia Ascoli, lui a donné le nom de « francoprovençal », voulant indiquer ainsi qu'elle n'était ni du français, ni du provençal.

En 2012, c'est une langue reconnue par l'Union Européenne, par la Suisse et par l'Italie. En France, elle est reconnues par le Ministère de la Culture, par le Conseil Régional Rhône-Alpes, mais pas encore par l'Etat !...

Cette langue est parlée sur un domaine géographique étendu qui couvre toute la RRA, le Val d'Aoste, une partie du Piémont et une partie de la Suisse jusqu'à Neuchâtel.

Il devrait donc y avoir de nombreux auteurs francoprovençaux., or il y en a de moins en moins. Alors, pourquoi n'écrivons-nous presque plus en francoprovençal, et pourquoi est-il urgent d'écrire dans cette langue ?

I) Pourquoi le francoprovençal s'écrit-il si peu ?

Je vous propose de réfléchir à un argument tout simple, peut-être simpliste : le francoprovençal s'écrit si peu, parce que nous n'avons jamais appris à l'écrire. Nous n'avons appris à écrire qu'en français. Voilà pourquoi nous parlons le francoprovençal, mais ne l'écrivons pas !

Parler et écrire ce n'est pas la même chose. La langue parlée n'est pas la langue écrite. Il faut, pour écrire une langue, un apprentissage spécifique, qui change la nature, non pas de la langue, mais de l'expression linguistique. Or, nous n'avons jamais appris à écrire en francoprovençal.

Deux types de conditions peuvent expliquer cette carence.

I-1) Des conditions d'ordre historique

Il existe des conditions historiques, sur lesquelles je vais passer rapidement, car elles sont connues et il me serait difficile de les développer dans l'espace d'aujourd'hui.

Le francoprovençal est une langue gallo-romane, provenant à la fois du gaulois et du latin. Le gaulois était composé de plusieurs dialectes uniquement oraux - selon JL Brunaux¹, il n'y a pas de trace de littérature écrite en gaulois - il a laissé la place au latin pour l'écrit. En France, les lettrés écrivaient en latin.

¹ JL. Brunaux : *Les Gaulois*, Les Belles Lettres, Paris, avril 2005

Très tôt cependant le français a été introduit dans les domaines administratifs et juridiques. En Savoie, la Cour et les Administrations parlaient français dès la fin du XIV^e siècle. C'est Amédée VI, « le Comte Vert », qui impose à son administration d'écrire en français et non plus en latin. Le premier texte littéraire écrit en français, date de 1484, c'est celui d'un Suisse romain, Othon de Grandson². (Son œuvre se compose d'un recueil de 80 pièces, dites du manuscrit de Paris, soit 6000 vers au total et du livre de Messire Ode, de 2465 vers, comprenant la Complainte de Saint-Valentin).

Au cours des siècles, trois périodes marquent une évolution significative :

Dès le XVI^e siècle, le français a été imposé par l'Etat à tout le territoire. En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts fait obligation aux services administratifs et juridiques d'écrire en français. François Ier envahit la Savoie et oblige les administrations à abandonner le latin pour utiliser le français.

Une autre étape décisive sera marquée par la Révolution. La Convention nationale, le 16 Prairial de l'an II, (en mai 1794) demande à l'abbé Grégoire un « Rapport sur la nécessité et les moyens « d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française »³.

Une troisième période est marquée par l'annexion de la Savoie à la France en 1860 et par la Troisième République. L'Etat français envoie en Savoie des enseignants qui ont pour mission d'enseigner le français et d'éradiquer les patois.

Ces conditions historiques donnent au français non seulement une place prépondérante, mais il devient la seule et unique langue de communication et d'expression enseignée par une administration d'Etat. Pour l'Education Nationale, qui prenait le relais de l'Education Publique, le francoprovençal ne doit pas exister. Non seulement on ne l'écrit pas, mais il est même interdit aux élèves de le parler.

Il n'est donc pas étonnant que le francoprovençal ait perdu de l'influence, des locuteurs et des écrivains.

I - 2) Des conditions d'ordre linguistique

Des conditions linguistiques doivent aussi être évoquées, pour tenter de comprendre la désaffection de cette langue.

Autrefois, lorsque nous étions enfants, nous étions spontanément bilingues. Nous parlions indifféremment le français ou le francoprovençal, l'usage des deux langues se faisait naturellement. Nous avions, sans le savoir, deux langues maternelles orales et spontanées qui ne formaient qu'une seule réalité : le bilinguisme.

Puis nous sommes allés à l'école et la langue française est devenue la langue unique. Elle était la seule langue de la culture et de la communication nationale. Le francoprovençal utilisé simplement dans la vie courante du village, est resté la langue maternelle purement orale, qu'il n'a jamais cessé d'être.

Or, une langue maternelle orale, favorise-t-elle l'usage de l'écrit ?

I – 3) Caractéristiques de la langue maternelle orale

Essayons de préciser les caractères d'une langue maternelle en nous appuyant sur une étude effectuée par le chercheur, Mario Christian Meyer⁴.

Ce chercheur a étudié la langue maternelle de populations du Brésil qui ne connaissent pas l'écriture et n'utilisent qu'une langue maternelle orale. Ce sont à la fois des populations de pêcheurs habitant le littoral brésilien et des populations de l'intérieur des terres. Certaines

² L.Terreaux, Histoire de la Littérature savoyarde, Académie de Savoie, Chambéry, 2011, p. 53.

³ M. De Certeau, D. Julia, J. Revel, *Une politique de la langue*, NRF, Gallimard, 1975, p. 13

⁴ M CH. Meyer, Apprentissage de la langue maternelle écrite. Univ. Californie Disponible en ligne sur Google, rubrique : Langue maternelle,

caractéristiques nous permettrons de faire un rapprochement avec le francoprovençal et de mieux comprendre pourquoi il s'écrit si peu.

- 1) Une langue d'un milieu rural

Christian Meyer constate que les langues maternelles orales sont parlées dans des milieux essentiellement agricoles, où l'importance du corps comme outil opératoire, est plus essentielle que dans le monde industriel.

C'est bien le cas du francoprovençal. Ce n'est que dès la fin du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, que la Savoie connaît une poussée industrielle forte. Or, malgré cette évolution, le francoprovençal est toujours parlé actuellement dans les campagnes.

Le monde rural utilise des outils plus rudimentaires que le monde industriel.

L'industrie fait appel à des pratiques et à des produits techniques, plus complexes, qui relèvent de théories ou de systèmes abstraits et qui évoluent grâce à la notion de progrès. Au village, en revanche, les artisans utilisaient pendant des générations, les mêmes outils que ceux de leurs ancêtres. Ils pouvaient les fabriquer ou les réparer car ils étaient relativement simples. Le village se suffisait à lui-même. Les relations avec la modernité se faisaient à la marge par les commerçants ambulants. Cette ruralité n'a donc pas favorisé l'évolution des techniques, ni celle de la langue qui est restée orale.

- 2) Un patois limité au village

La langue purement maternelle orale s'apprend spontanément, en s'entendant, en échangeant avec le groupe qui la parle et elle le caractérise. Elle a une portée limitée au village et chaque village a un parler différent de celui d'à côté, qu'on appelle son patois.

Donc, à quoi bon écrire, puisque l'on peut parler facilement à tous les gens du village, et que la commune voisine n'a pas tout à fait le même patois que vous ?

D'où le grand morcellement de la langue maternelle purement orale. Les patoisants, certes, comprenaient ceux des communes voisines, mais l'éloignement géographique rendait difficile, voire impossible cette compréhension. Si bien qu'ils n'avaient même pas la notion de posséder une langue commune. Il a fallu attendre 1873 pour que le linguiste Ascoli reconnaisse que l'ensemble des patois savoyards et ceux des pays limitrophes relevaient d'une même souche linguistique, le francoprovençal

- 3) Le corps qui parle et écrit.

L'étude de Christian Meyer montre que la langue maternelle est une langue qui reste de l'ordre du corps en tant que siège de la motricité et en tant que véhicule privilégié d'expression et de communication. C'est le corps qui parle et écrit.

Un exemple : la danse du requin.

Les pêcheurs brésiliens vont pêcher sur leur petite barque. Ils ramènent les poissons dans leurs filets qu'ils laissent flotter dans l'eau, le long de leur embarcation. Les requins les attaquent pour manger le poisson et les pêcheurs se battent contre eux. Le soir, autour du feu, les pêcheurs miment la scène.

Christian Meyer fait ce commentaire : « Effectivement, lors de la danse, le pêcheur écrit (dessine) avec son corps sur l'espace virtuel (environnant) ; les yeux des spectateurs lisent le message de cette écriture gestuelle - sorte de graffiti - qui se dilue dans l'espace et s'efface de leur appréhension visuelle aussitôt que le segment corporel y a inscrit sa trace, engendrée par le mouvement [...] Le lien qui s'établit entre le langage corporel et le langage écrit devient ainsi évident... », mais il s'agit d'une écriture « naturelle », un « Langage du corps »⁵ et non une lecture de lettres.

⁵ ibid, p. 15

- 4) Une expression symbolique

A ce langage du corps, est toujours associée une signification symbolique.

L'expression corporelle représente un symbole par lequel ces populations s'expriment dans leurs coutumes et leurs institutions. Cette symbolique repose sur un support corporel.

La Symbolique de la danse du requin exprime l'évocation des faits, celle de la défense de la famille, de la quête d'aliments, du courage des pêcheurs, etc.

- 5) Le corps dans le francoprovençal :

On peut trouver une grande similitude de ce langage corporel avec celui des paysans francoprovençaux.

- Un exemple : la guerre des « Poilus de 14 ».

Dans mon village, certains samedis soirs, les hommes se réunissaient au « Café du Centre ». Ils discutaient, buvaient, puis on faisait place nette au milieu de la pièce et les « Poilus de 14 » mimaient leur guerre : ils rampaient dans les tranchées, chargeaient leur fusil, partaient à l'assaut, et c'était le corps à corps, avec gestes et cris, jusqu'à la victoire finale.

La symbolique exprimée est la défense de la patrie, les souffrances des Poilus, leur courage, etc.

- Bien d'autres manifestations francoprovençales participent de cette expression corporelle. Je ne fais que citer les veillées qui réunissaient les voisins d'un quartier, le soir dans l'étable, où les corps des animaux tenaient chaud. Les gens se serreraient les uns contre les autres. Jeunes, vieux parlaient, faisaient des paniers, du rempaillage, du raccommodage. Les conteurs racontaient des histoires, les mimaient. C'était un corps à corps habituel et convivial.

Je pourrais évoquer aussi les fêtes religieuses, avec leurs cérémonies, leurs processions animées par des oriflammes, des costumes. Également les danses folkloriques avec leurs musiques, leurs pas scandés, leurs costumes propres à chaque quartier.

La vie elle-même était rythmée par des rituels corporels : les récoltes, les vendanges, la venue de la batteuse, celle de l'alambic, donnaient lieu à des scènes concrètes et animées.

- Le corps est présent, si je puis dire, dans la langue elle-même. Par exemple, en francoprovençal, on ne donne pas une gifle, comme en français. Trop abstrait ! On donne un « évèyon » qui réveille quelqu'un qui dort debout. On donne « on tire-te lé » à quelqu'un dont le corps est trop près de vous. On donne on « inplâtre » avec toute la main. Ainsi le corps est toujours mobilisé, comme dans beaucoup d'autres expressions : On « dékapa-dyô », « on-na linga d'estropyè », « on babi d'amolére », etc.

:

6) Une grande « habileté idéique »

CH. Meyer reconnaît aux peuples de langue orale : «... une puissante habileté eidétique : ils ont une capacité remarquable à visualiser des objets et des événements. Dans cette optique, A. Fuglesang a constaté dans plusieurs types de populations «désfavorisées» leur aptitude à «voir» des personnes et objets en fait irréels, non pas au-delà de leurs paupières (comme nous, lors du rêve éveillé), mais avec les yeux ouverts projetés dans la réalité qui est en face d'eux. »⁶

A cette capacité « à voir... des faits irréels », je rattacherais volontiers le goût qu'avaient nos ancêtres pour les légendes de toutes sortes, pour les histoires imaginaires qu'ils aimait se raconter, les êtres surnaturels dont ils sentaient la présence autour d'eux.

⁶ ubid : p. 29

Ainsi nous racontaient-ils, à nous autres enfants, des histoires de fantômes, nous assuraient en avoir vus. Ils contaient les légendes du « Nârou », du « Roi Hérode » et maintes aventures du diable. Ils croyaient aux revenants qui, après leur mort, revenaient tourmenter les vivants pour réclamer leur dû, réparer leurs fautes ou se les faire pardonner. C'est aussi sans doute l'origine des multiples superstitions auxquelles ils croyaient bien souvent. Qui n'a pas entendu dire que du sel répandu par terre au moment d'un emménagement, purifie la maison ? Ils croyaient qu'il ne faut jamais orienter un lit vers une porte, de peur de sortir trop tôt... les pieds en avant !... Qu'il ne faut pas changer de draps le vendredi saint, pas croiser un chat noir, que le grillon porte bonheur, mais que l'araignée du soir porte espoir, etc.

- 8) Proximité avec la nature

Ces populations brésiliennes démontrent, selon Meyer : « ...une adresse remarquable à «lire les indices de la nature.»⁷

Les pêcheurs savent retrouver leur lieu de pêche perdu au milieu de l'océan, sans boussole ni compas. Un vaqueiro sait trouver une source en pleine montagne...

Il en est de même pour nos paysans d'autrefois. Jean Ferrat ne chante-t-il pas :

« Mais ils savaient tous à propos,
Tuer la caille ou le perdreaux
Et manger la tomme de chèvre... »

Nos agriculteurs avaient une grande science de la nature. Ils savaient prévoir le temps, utiliser « les lunes ». Ils avaient développé de grandes facultés d'analyse des choses naturelles, ce qui leur avaient affiné l'esprit, car c'était une véritable culture. D'où l'expression : « Paysans gros sabots, mais fines cervelles ».

Ils étaient très proches des animaux domestiques dont leur vie dépendait directement.

Leur langage porte en lui la trace de cette proximité, en faisant des relations incessantes avec le monde animal.

- De multiples expressions lui font référence :

U fé de ju ma on myâre : il fait des yeux comme un chat

Uu seufle ma on bou, : il souffle comme un boeuf

Ul a lou shanbrô , : il marche comme une écrevisse (à cause des courbatures)

Ét on-na vréta sarpin : c'est un vrai serpent...

- Les proverbes ou « les diton » y font fréquemment allusion :

Vin slamin yin le shin é pâ mouvé : entrez seulement, le chien n'est pas méchant

Preni lamin de pron-ne le kayon in vo plu : prenez seulement des prunes, le cochon, n'en veut plus !.

Ul é mâryâ in vyô : il est marié en veau (habiter chez sa femme)

Ul a mandâ bâ la kouè d'on shè : il a avalé la queue d'un chat. (il est enroué)...

- De nombreuses autres caractéristiques de la langue maternelle sont repérées par le chercheur, que nous ne pouvons pas illustrer ici. En voici quelques-unes : L'habileté manuelle, l'orientation dans l'espace, la coordination statique et dynamique, la représentation figurée, la reproduction graphique : l'art, dit « Naïf », la prédominance des opérations concrètes (au sens de Piaget), etc.

⁷ ibid : p. 52

Bien qu'ils n'aient jamais eu un livre en mains, nos ancêtres savaient donc lire. Ils savaient lire les indices naturels, mais ils ne lisaient pas des lettres. La nature n'est qu'un instrument de lecture (réception) et non d'écriture (expression).

Toutes ces caractéristiques expliquent que les peuples de langue purement orale ne soient pas portées à écrire, car les lettres de l'alphabet sont des signes conventionnels, arbitraires, qu'ils n'appréhendent pas. Au contraire, dans cette tradition orale et corporelle de langage « naturel », l'écrit est un péril pour la langue maternelle parce qu'il demande une abstraction des choses, une abstraction du naturel singulier, pour parvenir au général et à l'universel.

II Pourquoi écrire en francoprovençal ?

II – 1) Une condition : Un nécessaire apprentissage généralisable

Le passage d'un langage oral naturel à une écriture de « signes graphiques de l'alphabet » nécessite un apprentissage spécifique.

L'aptitude des populations rurales à lire le « langage naturel », serait un support possible pour l'écrit, à condition de recourir à un apprentissage capable de créer : « un pont qui rende possible le passage harmonieux, d'une part, du « réel » au « figuratif » et, d'autre part, du « monde des indices de la nature et des symboles de leur culture (corporels et graphiques) » au « monde du signe graphique de l'alphabet⁸ ».

Ce passage du monde des indices naturels au monde des signes graphiques, s'appelle un apprentissage de l'écriture. Le mot abstrait et écrit doit se substituer aux indices concrets et naturel.

Cet apprentissage de l'écriture, qui est très différent de l'apprentissage oral de la langue maternelle, repose sur l'acquisition de deux séries principales de combinaisons.

« - Tout d'abord, la capacité de discrimination des signes utilisés dans le système d'écriture de la langue.

« - Par la suite, l'interprétation des signes ; il s'agit donc de découvrir le message que les signes véhiculent, afin de déterminer le sens du «signifiant». C'est l'identité sémantique du signe qui est alors en jeu. »⁹

Il développe son illustration :

« Il semble opportun de rappeler brièvement ici certaines aptitudes exigées par l'apprentissage du langage écrit, selon les récents travaux de J. Cambon et L. Lurçat :

- orienter l'activité perceptive selon la direction gauche-droite et de haut en bas ;
- distinguer les structures graphiques (lettres, mots, phrases) en relation avec l'organisation spatiale des différents éléments et leur position relative (avant-après) ;
- établir une relation entre les structures graphiques successives organisées dans l'espace et les structures phonétiques correspondantes, organisées dans le temps ;
- construire des «significations» à partir de ce matériel graphique qui véhicule un contenu sémantique. »¹⁰

II – 2) Ecrire donne un caractère universel à la langue.

Cet apprentissage de l'écriture dans la langue française a un caractère universel. Il est un acquit généralisable à toutes les langues, à condition de les connaître. L'apprentissage de l'écriture dans une langue, permet l'accès à l'écriture dans toutes les langues.

Autrement dit, ayant appris à écrire en français, il est possible d'écrire en francoprovençal, car la langue écrite n'est plus uniquement de l'ordre du corps, même si

⁸ ibid : p, 32

⁹ ibid : p, 41

¹⁰ ibid : p, 43

l'affectivité et la sensibilité sont concernées. Le corps n'est plus en mouvement, c'est la dimension intellectuelle qui prédomine par l'acquisition des combinaisons abstraites.

L'apprentissage de l'écrit ne se faisant pas en francoprovençal, il s'est fait comme dans la plupart des cultures de tradition orale, dans une langue étrangère, c'est à dire pour la population savoyarde, en français.

Il change la nature de l'expression linguistique. Les règles de l'écrit ne sont pas les mêmes que celles du langage parlé. On n'écrit pas comme l'on parle. L'oral suppose une telle mobilité du vocabulaire, de l'expression, du ton, de la mimique, qu'il n'est pas possible à l'écrit de conserver la langue orale telle qu'elle est parlée. Ce n'est pas trahir la langue, mais lui donner un autre mode d'expression.

La langue écrite crée pour celui qui écrit, une distanciation avec l'univers spontané et affectif de la langue orale et par suite avec l'univers maternel. On peut dire que cet écart entre la langue orale et la langue écrite marque le passage d'une langue maternelle orale apprise dès la naissance, à une langue paternelle écrite apprise à l'école.

Enfin, le livre franchit les frontières du village. Le livre écrit en patois, ne limite plus l'usage de celui-ci à un seul groupe linguistique. Un ouvrage peut être lu par tous. Le patois reste le patois d'un village, mais il peut être inscrit dans des références générales qui sont celles de la langue reconnue comme telle officiellement. Ainsi un patois savoyard restera le patois du village, mais il pourra toujours être référencé aux caractères linguistiques du francoprovençal et prendre une dimension général.

II – 3) Ecrire pour développer la langue

Par cet apprentissage, loin de s'appauvrir, la langue se développe et s'enrichit. A l'origine, la langue française n'était guère que le patois de l'Ile de France. Elle ne serait jamais devenue la belle langue que nous aimons, si elle n'avait été le parler du roi, mais aussi en conséquence, si elle n'avait bénéficié des apports de tous les linguistes, humanistes, érudits, poètes, philologues, grammairiens qui l'ont perfectionnée et embellie. Nous avons évoqué l'action de François 1^{er}, mais nous pourrions citer une foule d'auteurs tels Guillaume Budé, Lefèvre d'Etaples, Erasme, les poètes de la Pléiade qui ont contribué à son développement. En 1635, est créée l'Académie Française, dont le *Dictionnaire de l'Académie* paraîtra en 1694. Parmi les académiciens il faut citer Claude Favre de Vaugelas, né à Meximieux dans la Bresse, en 1585, qui tenta de régler la langue sur « le bel usage », celui de la Cour et de la ville.

En soi, la langue française ne s'oppose donc pas du tout au patois. Elle montre au contraire, puisqu'elle est surtout un patois qui a réussi, la perfection à laquelle un patois peut parvenir, s'il est l'objet d'études, de pratiques orales et écrites. L'intérêt que lui témoignent aujourd'hui les Sociétés Savantes de Savoie : l'Académie de Savoie et les Amis du Vieux Chambéry, pour ne citer qu'elles, augure bien d'un avenir prometteur de la langue et je remercie ces Sociétés au nom de tous les patoisants.

-II - 4) Les motivations des auteurs

Nous avons convenu qu'il fallait savoir écrire dans une langue, chez nous le français, pour écrire en francoprovençal. Or, de nos jours, où tout le monde sait écrire en français, pourquoi n'y a-t-il personne ou presque qui écrive en francoprovençal ?

C'est qu'il ne suffit pas d'avoir la capacité d'écrire, encore faut-il en avoir le désir. C'est la question des motivations de chacun qui est posée.

Au demeurant, les motivations d'écriture en francoprovençal, peuvent être les mêmes que celles d'une écriture en français. On écrit en francoprovençal parce qu'on est de langue francoprovençale, comme on écrit en français, parce qu'on est de langue française.

Depuis le XIII è siècle, date des premiers textes francoprovençaux, connus, ceux de Marguerite d'Oingt, (JB Martin), jusqu'à nos jours, de nombreux auteurs ont écrit en

francoprovençal. En vous référant au livre de M. Terreaux : « *La littérature savoyarde* »¹¹, vous trouverez une liste des principaux auteurs. Chacun d'eux a ses motivations propres Il n'est pas question de les évoquer toutes ici, mais simplement d'énumérer quelques motivations communes à ceux qui écrivent dans leur langue.

A) Le plaisir d'écrire dans sa langue.

C'est en premier, le plaisir d'écrire dans leur langue, qui motive les auteurs. Ce plaisir se manifeste dans les textes de J. Béard par la faconde qui est la sienne, le bonheur qu'il montre à multiplier les termes de tous registres, à inventer des images, des expressions et que manifestement il prend plaisir à évoquer.

B) Une trace durable.

La volonté de laisser une trace durable est sans doute une autre motivation. On sait que les parole s'envolent et que les écrits restent. C'est peut-être une des motivations dominantes d'Amélie Gex. Elle écrit avec plaisir, certes, mais avec le souci de laisser une référence qui témoigne de la vie des paysans qu'elle a connus. Et pour cela, l'écriture lui paraît indispensable.

C) Une Identité savoyarde.

C'est aussi la volonté d'affirmer une identité savoyarde qui anime les auteurs francoprovençaux. Un pays qui perd sa langue, perd son âme. Si nous voulons que la Savoie garde son originalité, qu'elle ne disparaîsse pas dans l'uniformité nationale ou internationale, elle doit conserver sa langue propre qui est porteuse d'une culture originale.

De nos jours, la langue savoyarde semble menacée. C'est une raison supplémentaire pour l'écrire. Il faut sauver notre patrimoine linguistique : il y va non seulement de notre identité de Savoyards, mais il y va aussi de l'avenir de tous !

Ne croyez pas que le patois ne vous concerne pas ! Ne pensez pas qu'il ne soit qu'une survie du passé !

Il n'en est rien. A l'heure où l'on dénonce « L'horreur économique »¹² de l'argent roi, au moment où les originalités culturelles tendent à disparaître dans une dangereuse uniformisation, les valeurs que préconise le patois sont des valeurs refuges pour l'avenir de tous.

Ce que nous enseigne le patois, c'est de vivre en harmonie avec la nature et avec nos semblables. Le patois respecte une vraie biodiversité. Une biodiversité naturelle et linguistique, où toutes les langues ont droit de cité.

Conservons notre langue, celle qui nous parle de nous, de nos racines, mais créons des mots nouveaux, inventons des expressions nouvelles, parlons un langage de notre temps, comme les Anciens ont su le faire. Paraphrasant André Chénier : « Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques. », sur des pensées nouvelles, créons des vers nouveaux.

Nous sommes naturellement bilingues, c'est un trésor qu'on nous envie. Cette richesse, on a essayé de nous l'arracher de la bouche. Le patois a failli y laisser la vie et aujourd'hui, il ne survit que dans quelques « Rbiolons ». Il nous vient du fond des âges. C'est un fossile, mais un fossile vivant qui respire encore. Bien plus, il parle ! Alors sauvons-le, faisons revivre le dinosaure, il est un avenir pour chacun de nous !

¹¹ Déjà cité

¹² S. Forreter : L'horreur économique, Fayard, 1996

Bibliographie

Brunaux Jean-Louis : *Les Gaulois*, Les Belles Lettres, Paris, avril 2005

Terreaux Louis : *la Littérature Savoyarde*, La fontaine de Siloé, 2011

Meyer Mario Christian : *L'apprentissage de la langue maternelle écrite*
Univ. de Californie, 1985, www.unesco.org

Martin Jean-Baptiste : *Huit siècles de littérature francoprovençale et occitane en Rhône-Alpe*, EMCE, Lyon 2010

Forester Viviane : *L'horreur économique*, Fayard, 1996